

Image not found or type unknown



Credit non payé contentieux

Par **claudinus32**, le **18/04/2009** à **18:33**

Bonjour, rnj'ai un crédit a mon nom pour une voiture qui est a mon ex compagnon ou no deux non sont marques sur la carte grise. rnj'ai reçu une lettre de mise en demeure du total du crédit. j'ai reçu un appel du crédit en me disant quel serai saisie prochainement sans avis d'huissier. rnEst il concerne sur le paiement du crédit

Par **Solaris**, le **19/04/2009** à **17:44**

Bonjour, rnVotre ami n'est pas concerné par le crédit car il n'est pas propriétaire du véhicule. rnLe nom sur la carte grise ne vaut pas titre de propriété. rnLe véhicule vous appartient et sera donc saisi par un huissier de justice, selon les dispositions légales.